



Résolution 1

Réindustrialisation, emploi, conditions de travail : pour une politique industrielle de lutte, sous contrôle des travailleurs et des travailleuses.

Préambule – Une élaboration à partir des pratiques syndicales

Dans le cadre de la préparation du 8^e congrès de SUD Industrie, qui se tiendra en juin 2026, l'Union Fédérale a fait le choix, sur la question de la réindustrialisation, de l'emploi et des restructurations, de s'appuyer directement sur les pratiques, les expériences et les analyses des syndicats.

À cette fin, un questionnaire en ligne a été largement diffusé auprès des équipes syndicales, afin de recueillir de manière structurée leurs retours d'expérience sur les suppressions d'emplois, les fermetures de sites, les luttes menées, les difficultés rencontrées et les stratégies mises en œuvre. Cette méthode visait à faciliter la participation du plus grand nombre et à faire remonter des éléments concrets depuis le terrain. Ce mode d'élaboration, plus ouvert et plus direct, part des réalités concrètes du terrain pour objectiver les contradictions rencontrées dans les luttes et nourrir une réflexion collective à partir du vécu syndical. La présente résolution s'inscrit dans cette démarche. Elle vise à articuler ces expériences avec une orientation politique d'ensemble, afin de renforcer la cohérence de notre intervention syndicale et de doter l'organisation d'une ligne claire sur la question industrielle.

Ce travail a été conduit par le groupe de travail « Réindustrialisation », mandaté par le conseil syndical et placé sous le contrôle du CASI, après appel aux structures. Il a réuni Francis Fontana (SUD Industrie Franche-Comté), Francky Poiriez et Julien Gonthier (SUD Industrie Francilien), Karim Khatabi (SUD Industrie 59-62) et Sami Hamida (SUD Industrie 31-32-09). L'Union Fédérale tient également à remercier l'ensemble des structures ayant pris le temps de contribuer à cette élaboration en apportant de nombreux éléments de réflexion.

1. Une désindustrialisation organisée : un terrain central du conflit social

1.1 Offensive patronale et destruction industrielle

Depuis plusieurs décennies, l'industrie subit une offensive continue du patronat et des gouvernements successifs. Fermetures de sites, délocalisations, externalisations, sous-traitance en cascade, suppressions d'emplois, précarisation, chantage permanent à la compétitivité et à l'investissement : ce mouvement n'a pas seulement affaibli l'appareil productif, il a profondément désorganisé des territoires entiers, fragilisé des collectifs de travail, détruit des savoir-faire, aggravé les inégalités sociales et accentué la dépendance à l'égard des logiques du marché mondial.



1.2 Une désindustrialisation politique, pas une fatalité

Cette désindustrialisation ne relève ni d'une fatalité économique, ni d'une simple évolution technique. Elle est le produit de choix politiques et patronaux. Elle a été rendue possible par des décennies d'aides publiques sans contrôle, par la liberté laissée au capital de fermer ici pour produire ailleurs à moindre coût, par l'acceptation institutionnelle du dumping social et environnemental, et par une organisation économique où la rentabilité financière prime sur les besoins sociaux, les conditions de travail, la santé des salarié-es et l'avenir des territoires. Il s'agit d'un véritable détournement de fonds publics de la part du patronat.

1.3 L'industrie comme terrain stratégique du syndicalisme

Pour SUD Industrie, il ne suffit pas de constater la désindustrialisation ni de la dénoncer au coup par coup. Il faut réaffirmer qu'il existe une question industrielle centrale pour le syndicalisme de lutte. L'industrie ne peut être abandonnée ni au patronat, ni à l'État, ni aux experts autoproclamés de la compétitivité. Parce qu'elle concentre des capacités de production, des qualifications, des infrastructures, des chaînes de coopération et des leviers matériels décisifs, elle demeure un terrain central d'affrontement entre le capital et le travail.

1.4 Des luttes largement marquées par les restructurations

Les luttes menées ces dernières années par nos équipes syndicales confirment à quel point les suppressions d'emplois, les PSE, les fermetures et les restructurations occupent une place majeure dans la vie de notre organisation. De nombreuses équipes ont été confrontées directement à de tels dispositifs et ont dû porter simultanément le maintien de l'emploi, la limitation des suppressions et l'exigence de compensations pour les salarié-es frappé-es par les licenciements.

1.5 Une contradiction existante dans les mobilisations et ses conditions concrètes

Les expériences de terrain mettent en évidence une contradiction que nous devons regarder lucidement. Dans les conflits, la défense de l'emploi est presque toujours affirmée comme la priorité, et elle doit le rester. Mais, dans les faits, la pression patronale, l'urgence imposée par les procédures et l'absence de perspectives construites collectivement conduisent souvent les mobilisations à se déplacer vers les primes de départ, les mesures d'âge, les reclassements et les « primes à la valise ».

SUD Industrie doit assumer clairement une ligne : la négociation des conditions du départ ne peut pas devenir l'horizon ordinaire de nos luttes. Les dispositifs indemnitaires ne peuvent constituer qu'un dernier recours défensif dans une situation dégradée, et non une perspective revendicative centrale.

Cette contradiction ne relève pas d'une faiblesse morale des salarié·es ou des équipes syndicales. Elle exprime des contraintes matérielles fortes : décisions patronales déjà engagées, opacité économique organisée, mise en concurrence des sites, épuisement des collectifs de travail, fragilité de l'unité syndicale et enfermement du conflit dans un calendrier imposé. Dans ce cadre, faire vivre une perspective collective de maintien ou de développement de l'activité devient particulièrement difficile.

Il faut en tirer une conclusion claire : sans rapport de force, les institutions ne suffisent pas. Les cadres existants tendent à enfermer les organisations syndicales dans l'accompagnement des licenciements plutôt que dans leur contestation.

1.6 Rendre crédible la défense de l'emploi

Nous devons tirer une conclusion politique claire : il ne suffit pas d'affirmer la défense de l'emploi dans les textes si nous ne nous donnons pas collectivement les moyens de la rendre crédible dans les luttes. La question de la réindustrialisation ne peut pas être un supplément doctrinal ou un habillage de congrès. Elle doit devenir une orientation pratique, stratégique, syndicale, permettant d'articuler le combat immédiat contre les suppressions d'emplois avec une politique plus générale sur l'avenir de la production.

Il faut notamment refuser une présentation biaisée des restructurations comme réponse à des productions prétendument « sans avenir ». Dans la plupart des cas, les activités concernées restent utiles, viables, porteuses de savoir-faire et insérées dans des chaînes productives essentielles. Ce qui est en cause, ce ne sont pas d'abord les productions elles-mêmes, mais des choix économiques et financiers visant à accroître la rentabilité, à déplacer l'activité, à réorganiser les groupes ou à organiser la concurrence entre salarié·es.

Ce besoin de crédibilité suppose aussi de regarder lucidement le décalage entre nos orientations nationales et certaines pratiques de terrain, non pour opposer les équipes locales à l'organisation, mais pour comprendre ce qui empêche la traduction concrète de nos mandats dans les batailles réelles.

2. Réindustrialiser : pour quels objectifs et sous quelles conditions

2.1 L'industrie comme structuration sociale des territoires

SUD Industrie réaffirme qu'il n'y a pas de politique sérieuse contre le chômage, la précarité et la désagrégation des territoires sans politique de réindustrialisation. Les emplois industriels ne sont pas de simples variables statistiques. Ils structurent des bassins d'emploi, des chaînes de qualification, des services, des sous-traitances, des sociabilités ouvrières et techniques, des savoir-faire collectifs, des emplois indirects. Leur disparition produit des effets qui dépassent largement l'usine elle-même.

2.2 Refus des fausses réindustrialisations

Mais nous refusons de reprendre à notre compte n'importe quelle idée de la réindustrialisation. Le terme peut recouvrir des orientations opposées. Il peut servir à justifier la concurrence internationale, la militarisation, l'exploitation accrue ou la subordination du syndicalisme à l'intérêt national patronal. Nous refusons également que la critique légitime de certaines impasses productivistes soit utilisée pour disqualifier l'industrie elle-même ou accompagner sa disparition. Sous couvert de modernité, de rationalisation ou de transition, certains discours tendent à naturaliser la désindustrialisation, en promouvant une société centrée sur les seuls services tandis que la production matérielle serait reléguée ailleurs. Une telle évolution ne supprime pas l'industrie : elle la déplace, au prix d'une aggravation de l'exploitation, d'une perte de maîtrise collective et d'une dépendance accrue à des chaînes de valeur organisées à l'échelle mondiale.

2.3 Une réindustrialisation fondée sur les besoins sociaux et la défense de l'emploi

La réindustrialisation que nous voulons défendre ne se réduit ni au « made in France », ni à la simple relocalisation, ni à l'accueil de nouveaux investisseurs, ni à la modernisation technique des outils de production. Elle doit partir d'une priorité claire : maintenir, développer et reconquérir l'emploi industriel, améliorer les conditions de travail, préserver les savoir-faire, relever le niveau des salaires et redonner prise aux travailleurs et aux travailleuses sur l'organisation de la production.

Les débats sur l'utilité sociale des productions, sur leurs effets écologiques ou sur leur transformation ne doivent pas être évacués. Dans la situation actuelle de casse industrielle, de fermetures, de délocalisations et de désorganisation productive, notre premier devoir syndical est de défendre l'activité, les postes, les qualifications et les collectifs de travail, tout en préparant, à partir du réel, des transformations maîtrisées par les salarié-es eux-mêmes.

2.4 Unifier et harmoniser notre cahier revendicatif

Les remontées de terrain montrent une diversité de priorités : création nette d'emplois, sauvegarde des savoir-faire, amélioration des salaires et des conditions de travail, santé des salarié-es, relocalisation, et, dans certains cas, interrogation sur l'utilité sociale et écologique des productions. Cette diversité ne constitue pas une faiblesse. Elle reflète une réflexion en construction à partir des réalités du travail. Elle doit être unifiée politiquement autour d'un axe clair : la défense et le développement de l'emploi industriel, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement du pouvoir des travailleurs sur la production.

2.5 L'emploi stable comme priorité des syndicats et des salariés

Pour SUD Industrie, la première pierre de cette orientation est claire : une politique industrielle digne de ce nom doit viser la création nette d'emplois stables, correctement rémunérés, protégés, qualifiés, avec de meilleures conditions de travail et des garanties collectives renforcées. Il n'y a pas de réindustrialisation progressiste si elle reconduit la précarité, l'intensification du travail, l'usure professionnelle, les inaptitudes, les restrictions, l'éviction des salarié-es les plus âgé-es ou les plus fragilisé-es.

2.6 Réindustrialisation, santé au travail, pénibilité et transmission

Nous affirmons donc que la question industrielle doit être pensée avec celle de la santé au travail. Réindustrialiser ne peut pas signifier réinstaller des ateliers qui cassent les corps, détruisent les parcours professionnels et jettent hors du travail les salarié-es usé-es. Mais cela signifie aussi refuser une organisation du travail qui traite comme « surnuméraires » celles et ceux qui ne répondent plus aux normes patronales de productivité maximale.

Une politique industrielle de lutte doit intégrer pleinement la pénibilité, les restrictions médicales, le maintien dans l'emploi des salarié-es seniors, l'existence de tâches adaptées, l'aménagement du travail et la transmission des savoir-faire. Il faut remettre à l'ordre du jour une logique de contrat de génération repensée du point de vue des travailleurs : permettre aux anciens de rester en emploi dans des conditions aménagées et dignes, tout en assurant la transmission des métiers, l'entrée des jeunes et la continuité des collectifs de travail. Il faut également mettre au coeur de nos revendications la protection des jeunes en formation, trop souvent exposés à des situations dangereuses, comme en témoignent les accidents mortels. Cela implique enfin de renforcer les obligations et les moyens des maîtres de stage en apprentissage en matière de formation et d'encadrement.

2.7 Défendre les savoir-faire comme enjeu de puissance collective

Nous réaffirmons également que la sauvegarde des savoir-faire n'est pas une nostalgie. Elle est une question de puissance collective du monde du travail. Lorsque des ateliers ferment, ce ne sont pas seulement des postes qui disparaissent ; ce sont des compétences accumulées, des gestes professionnels, des transmissions intergénérationnelles, des collectifs de métier et des capacités futures de production qui sont détruits. Défendre l'industrie, c'est donc aussi défendre la mémoire vivante du travail, la dignité de nos métiers et la possibilité de les transformer.

2.8 Poser la question de la finalité des productions sans légitimer la casse

Nous refusons toute idéalisation de l'existant. Il ne s'agit pas de sanctuariser indistinctement toutes les productions telles qu'elles sont. Mais il ne s'agit pas davantage de faire de la reconversion un mot d'ordre abstrait, généralisable à volonté, comme si les

salarié-es, les métiers, les sites, les filières et les territoires pouvaient être déplacés d'un schéma à un autre sans perte, sans violence et sans conflit.

La question de la finalité des productions doit être posée à partir du travail réel, des besoins sociaux, des conditions concrètes d'existence et des capacités productives effectivement présentes. Elle ne peut être abandonnée ni aux experts, ni aux discours moralisateurs, ni aux visions technocratiques de la transition. Dans la période actuelle, il faut partir d'un principe simple : nous n'acceptons pas que les débats théoriques sur les productions servent à justifier la destruction d'emplois, la liquidation de savoir-faire ou le recul industriel. Toute transformation doit être ancrée, disputée, et construite par et pour les travailleurs et travailleuses concernés.

2.9 Réindustrialisation, égalité et fin de la précarité subie

La réindustrialisation que nous défendons ne peut reproduire les inégalités existantes dans le monde du travail. Elle doit au contraire être un levier de transformation sociale.

Cela implique notamment de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, encore fortement présentes dans l'industrie comme dans les secteurs périphériques : écarts de salaires, ségrégation des emplois, accès différencié aux qualifications et aux parcours professionnels.

Cela implique également de combattre la précarité organisée du travail, et en particulier les temps partiels imposés, qui touchent majoritairement les femmes et fragilisent durablement les parcours professionnels. Une politique industrielle de lutte doit viser des emplois stables, à temps plein choisi, correctement rémunérés et permettant une véritable autonomie économique. La question de l'organisation du travail, des horaires, de la pénibilité et de l'articulation des temps de vie doit être pleinement intégrée à notre approche de la réindustrialisation.

3. Pour un contrôle des travailleurs sur les choix industriels

3.1 Le principe du pouvoir des travailleurs sur la production

SUD Industrie considère qu'une politique industrielle de progrès doit partir d'un principe simple : les travailleurs et les travailleuses doivent avoir leur mot à dire sur l'avenir de la production. Cela vaut dans les entreprises menacées de fermeture comme dans celles qui continuent à fonctionner. Les choix de filière, d'investissement, d'organisation du travail, de sous-traitance, de localisation, de recherche et développement, de reconversion ou de diversification ne peuvent pas rester le monopole des directions, des actionnaires, des cabinets de conseil et des technocraties d'État.

3.2 L'expérience concrète du savoir ouvrier

Cette exigence de contrôle ouvrier et salarié ne relève pas d'un supplément idéologique. Elle découle de l'expérience même de nos luttes. Les salarié-es savent produire. Ils et elles savent repérer les aberrations industrielles, les gâchis logistiques, les politiques de gamme incohérentes, les choix d'investissement destructeurs, les sous-traitances absurdes, les défaillances de maintenance, les impasses stratégiques. Ils et elles sont souvent les premiers à comprendre qu'une fermeture n'est pas économiquement inévitable mais politiquement décidée.

3.3 Vers un droit de veto économique des salarié-es et de leurs représentant-es

Nous réaffirmons notre attachement au renforcement des droits d'intervention des salarié-es et de leurs représentant-es. L'exigence d'un droit de veto des salarié-es et des CSE sur les suppressions d'emplois, les fermetures de sites, les réorganisations économiques majeures et les décisions engageant l'avenir de l'activité doit être portée comme une revendication transitoire centrale.

Cette revendication n'a rien d'abstrait. Elle vise à déplacer le centre de gravité du pouvoir économique dans l'entreprise. Elle part de l'idée simple que les salarié-es, parce qu'ils produisent, savent, anticipent et subissent directement les conséquences des choix patronaux, doivent pouvoir bloquer, contester et reposer les décisions économiques majeures. Cela suppose d'utiliser les instances non comme des lieux d'enregistrement ou de gestion sociale, mais comme des outils pensés stratégiquement, au service de l'analyse, de la conflictualité et de l'intervention collective.

3.4 Qui décide de la production ? Les travailleurs-ses !

L'exigence de nouveaux droits d'intervention ne constitue pas une fin en soi. Elle renvoie à une question plus fondamentale : qui décide de la production, de son organisation et de son avenir ?

SUD Industrie affirme qu'aucune politique industrielle sérieuse ne peut être pensée sans les travailleurs et travailleuses, ni a fortiori contre eux. Les choix industriels ne peuvent pas être simplement déplacés d'un pouvoir patronal vers un pouvoir technocratique ou étatique qui reproduirait les mêmes logiques d'exclusion.

C'est pourquoi la question du pouvoir des travailleurs sur la production doit être posée comme une question centrale. Les salarié-es doivent pouvoir comprendre, contester, proposer et décider. Le renforcement des droits d'intervention, jusqu'au droit de veto, constitue un levier dans ce processus, mais il s'inscrit dans une remise en cause plus large du monopole patronal sur les décisions économiques.

3.5 L'accès aux informations comme combat prioritaire

Nous revendiquons également un accès intégral et effectif aux informations économiques, financières, sociales et industrielles nécessaires à l'exercice de ce contrôle, et ceci de manière permanente. Trop souvent, les équipes syndicales affrontent les restructurations avec des données incomplètes, tardives, orientées ou volontairement dissimulées. L'accès effectif à l'information économique et industrielle constitue un droit fondamental pour les salarié·es et leurs représentant·es. Il doit être garanti, élargi et rendu opposable. Sans transparence sur les choix de gestion, les investissements, les flux financiers et les orientations de production, il ne peut y avoir ni contrôle, ni intervention réelle des travailleurs.

3.6 Utiliser les CSE, expertises et droits d'alerte comme outils de lutte

Le recours aux droits des CSE, aux expertises, aux procédures d'alerte et aux moyens d'enquête doit être systématiquement renforcé. Mais ces outils n'ont de portée que s'ils sont intégrés dans une stratégie d'ensemble. Pris isolément, ils ne suffisent pas. Pensés comme instruments d'analyse, de dévoilement des stratégies patronales, d'appui à la mobilisation et de légitimation d'un conflit, ils peuvent au contraire devenir de vrais leviers de rapport de force.

Nous devons donc sortir d'une approche défensive ou routinière des instances. Il ne s'agit pas simplement d'y être présents, mais d'en faire des outils politiques au service des travailleurs et travailleuses : pour gagner du temps, produire de la connaissance, contrer l'opacité patronale, appuyer des revendications transitoires crédibles et nourrir une intervention autonome.

3.7 Construire le rapport de force au-delà du droit

Mais nous savons aussi que le droit ne suffit pas. La bataille industrielle ne se gagne ni uniquement dans les cabinets d'experts, ni uniquement devant les juridictions, ni uniquement dans les réunions d'instances. Elle suppose un rapport de force. Ce rapport de force se construit dans l'atelier, dans l'usine et dans la circulation de l'information. Il se construit aussi dans la syndicalisation, dans les assemblées générales, dans l'unité d'action quand elle est possible, dans le lien avec les autres sites du groupe, dans l'interprofessionnel, dans la médiatisation, dans l'ancrage local des luttes et dans la capacité à faire du conflit industriel une question politique publique. Le syndicalisme que nous portons ne vise pas à éviter le conflit, mais à l'organiser. C'est en assumant cette conflictualité, en la structurant et en la rendant collective que les salarié·es peuvent peser réellement sur les choix économiques et industriels.

3.8 Penser le contrôle à l'échelle des groupes, des filières et des chaînes d'activité

Le contrôle des travailleurs doit être pensé à l'échelle réelle où se prennent les décisions : celle des groupes, des filières, des chaînes de sous-traitance et des liaisons de dépendance entre donneurs d'ordres, équipementiers, sous-traitants et sites d'exécution. Dans de nombreux secteurs, notamment dans l'automobile, les donneurs d'ordres imposent les volumes, les prix, les calendriers et les choix stratégiques, tandis que les entreprises intermédiaires organisent la mise en concurrence de leurs propres sites et reportent la pression sur les salarié-es.

C'est pourquoi le travail sur les filières ne peut rester un thème général. Il doit devenir un axe structurant de notre activité syndicale, en lien direct avec les liaisons d'activité de SUD Industrie. Cela vaut en particulier pour les secteurs où cette nécessité est la plus forte : agroalimentaire, BTP, armement, caoutchouc, et tout spécialement l'ensemble automobile, où les interdépendances sont déjà massives. Consolider ces liaisons d'activité est une urgence si nous voulons articuler analyse économique, circulation des informations, solidarité entre sites et construction de revendications communes.

3.9 Construire des solidarités effectives entre sites et entre secteurs

Face à la fragmentation patronale, il ne suffit pas d'invoquer la solidarité. Pour que les salarié-es d'une même entreprise, d'un même groupe, d'une même filière ou d'un même secteur puissent réellement se battre ensemble, il faut créer les conditions de rencontres effectives, de circulation rapide des informations, d'objectifs communs et de campagnes coordonnées. Les conventions collectives, les comités de groupe ou les espaces européens peuvent servir de coordination, mais ils ne remplaceront jamais une stratégie syndicale active de liaison, d'organisation et de confrontation.

4. Combattre les licenciements et construire des alternatives industrielles

4.1 Le refus des licenciements et des fermetures

SUD Industrie affirme que le combat contre les licenciements doit rester au cœur de notre orientation. Nous refusons que les groupes qui font des bénéfices, distribuent des dividendes, perçoivent des aides publiques ou réorganisent leur appareil productif à l'échelle internationale puissent fermer des sites, supprimer des emplois ou organiser le dépérissement d'activités rentables sans rencontrer une opposition frontale du mouvement syndical.

4.2 Interdire les licenciements dits boursiers

Nous portons donc l'exigence de l'interdiction des licenciements dits boursiers. Cette revendication correspond à une ligne de lutte claire contre la financiarisation des décisions industrielles et contre la confiscation de l'avenir des salarié-es par des logiques de rentabilité actionnariale. Il est inacceptable que des entreprises puissent supprimer des emplois, fermer des ateliers ou démanteler des sites non parce qu'ils seraient inutiles ou condamnés, mais parce qu'un niveau de profit supérieur est recherché ailleurs.

4.3 Contrôler les aides publiques

Nous revendiquons également le contrôle complet des aides publiques versées directement ou indirectement aux entreprises, leur publication systématique, leur traçabilité et leur conditionnement à des engagements précis en matière d'emploi, de salaires, de maintien d'activité, de localisation, de formation et de conditions de travail. Les aides publiques ne peuvent continuer à fonctionner comme une subvention permanente à l'irresponsabilité patronale.

4.4 Rendre les aides conditionnelles, révocables et remboursables

Aucune entreprise ne doit pouvoir toucher de l'argent public tout en licenciant, en délocalisant, en fermant un site, en divisant les collectifs de travail ou en mettant en concurrence les salarié-es d'un territoire à l'autre. Toute aide publique doit devenir révocable, remboursable et contrôlée socialement. Le secret des subventions, des crédits d'impôt, des exonérations et des soutiens sectoriels doit être combattu, car il alimente l'irresponsabilité patronale et prive les salarié-es d'un levier de contestation essentiel. Les dirigeants doivent être tenus personnellement responsables de l'usage de ces fonds, avec des sanctions civiles et pénales, en cas de détournement, d'abus ou de non-respect des engagements pris, afin de mettre fin à l'impunité patronale.

4.5 Développer des alternatives industrielles concrètes

SUD Industrie affirme la nécessité de travailler des alternatives industrielles concrètes. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer les fermetures, mais de se donner les moyens d'une réflexion syndicale sur les filières, les besoins, les coopérations et les contre-projets.

Chaque fois que cela est possible, nos équipes doivent être en capacité de poser la question suivante : si une direction affirme qu'une production n'a plus d'avenir, quelles autres perspectives peuvent être envisagées à partir des savoir-faire existants, des capacités productives, des besoins du territoire et des collectifs de travail ?

Ces alternatives ne peuvent pas être construites en surplomb. Elles doivent partir du travail réel, des qualifications, des outils, des contraintes et des possibilités concrètes. Elles n'ont de portée que si elles s'inscrivent dans un rapport de force réel et dans une intervention collective des salarié-es.

4.6 S'appuyer sur les expériences de lutte et de reprise

Des expériences comme Fralib, ou d'autres luttes ayant débouché sur des formes de reprise ou de relance, montrent que les alternatives industrielles ne sont pas une abstraction. Elles rappellent qu'une lutte peut porter non seulement sur la défense de l'emploi, mais aussi sur le sens et l'avenir de la production.

Même lorsque ces expériences ne sont pas directement transposables, elles constituent des points d'appui politiques et culturels. Leur développement passe par un engagement concret du mouvement syndical, y compris dans la construction de débouchés économiques, la mise en réseau et le soutien aux productions issues des luttes.

4.7 Soutenir les reprises ouvrières et construire des débouchés économiques dans les luttes

SUD Industrie et Solidaires doivent pouvoir favoriser, dans cette perspective, l'organisation de salons CSE alternatifs, de forums, de rencontres et d'espaces de diffusion permettant à la fois de soutenir économiquement ces initiatives, de faire circuler une autre conception des ASC, et de contribuer à la transmission d'une culture ouvrière vivante. Il ne s'agit pas seulement de consommer autrement, mais de faire des CSE un point d'appui matériel, culturel et politique pour les productions issues des luttes, pour la mémoire ouvrière et pour une réappropriation concrète des circuits économiques par le monde du travail.

4.8 Le rôle pivot de la syndicalisation

Il nous faut également réaffirmer le rôle décisif de la syndicalisation. Un syndicat implanté, visible, structuré, capable d'animer des assemblées, de diffuser des analyses et de coordonner les salarié-es est mieux armé pour empêcher que le conflit soit capté par des logiques de résignation, d'isolement ou de simple négociation individuelle. Plus largement, la défense de l'emploi et des productions ne pourra devenir une perspective crédible que si elle s'appuie sur un travail patient de construction syndicale et d'enracinement durable dans les entreprises.

4.9 Développer des filières et produits

À moyen et long terme, SUD Industrie doit développer des analyses productives autour de certaines filières industrielles, à partir de nos implantations réelles et des besoins sociaux. L'exemple du lin montre qu'une production locale peut être redéveloppée, créer des emplois, préserver des savoir-faire et répondre à des besoins utiles. Il nous faut reprendre le terrain des décisions sur les productions et faire valoir notre vision industrielle dès que le rapport de force le permet. Cela suppose de défendre les emplois existants, de développer des alternatives dans les bassins sinistrés et de porter l'exigence de produits accessibles au plus grand nombre : véhicules bon marché et de qualité, machines durables, biens de consommation utiles pouvant être refabriqués ici, dans une logique de valorisation du travail contre le capital.

5. Réindustrialisation et aspect écologique : refuser les impasses

5.1 Refus d'une écologie patronale

La réindustrialisation que nous défendons ne peut pas être pensée indépendamment de la question écologique. Mais nous refusons une écologie patronale et punitive qui ferait payer aux salarié-es le prix des impasses productivistes qu'ils n'ont pas choisies. Nous refusons aussi que la transition soit utilisée comme prétexte à de nouvelles restructurations, à de nouvelles divisions entre territoires, ou à une mise en concurrence accrue des travailleurs et des travailleuses.

5.2 Articuler l'aspect écologique et la transformation sociale

Pour nous, l'aspect dit écologique doit être articulé à la transformation sociale. Elle suppose de relocaliser certaines productions (dans une perspective de solidarité internationale de classe), de raccourcir des chaînes logistiques absurdes, de réduire le gaspillage organisé par la production pour le marché mondial, d'interroger la finalité des biens produits, de développer les filières utiles socialement, de sécuriser les parcours professionnels et de garantir que les reconversions nécessaires se fassent avec maintien de l'emploi, du salaire, des qualifications et des droits collectifs.

5.3 Des tensions réelles, mais une priorité syndicale claire

Les débats autour de certaines productions existent et doivent être pris au sérieux. Mais ils ne peuvent pas être posés comme une opposition abstraite entre deux principes équivalents. Cela vaut notamment pour les industries dites sensibles, comme l'armement, où les profits doivent être intégralement captés par la collectivité, notamment par une taxation à 100 %.

Dans la période actuelle de désindustrialisation et de casse sociale, la priorité syndicale doit être clairement affirmée : la défense de l'emploi industriel, des outils de production, des savoir-faire et des collectifs de travail constitue le point d'appui à partir duquel toute transformation écologique doit être pensée, et non une variable d'ajustement.

Cela ne signifie pas renoncer à toute réflexion sur les effets sanitaires, sociaux ou écologiques des productions. Cela signifie refuser que ces débats soient imposés d'en haut, de manière déconnectée des réalités du travail, et qu'ils servent à légitimer des suppressions d'emplois ou des fermetures de sites.

5.4 Une méthode : partir du travail réel, non des schémas abstraits

Notre point de départ demeure l'humain et le travail réel. Défendre l'emploi ne consiste pas seulement à défendre un volume de postes, mais des vies concrètes, des corps, des qualifications, des métiers, des attachements, des territoires et des collectifs. Toute discussion sur une évolution, une diversification ou une transformation productive doit donc partir du site, des savoir-faire existants, des besoins du territoire, des possibilités réelles d'activité et de la volonté exprimée par les salarié·es eux-mêmes.

On ne reconvertit pas un collectif de travail comme on déplace une ligne sur un schéma. Il faut d'abord défendre l'existant, l'améliorer, le réorganiser, le rendre soutenable, et ne poser la question d'une transformation plus profonde qu'à partir d'un travail crédible, conflictuel et ancré. Transformer ne peut pas signifier liquider : il faut d'abord empêcher que le capital décide seul de la disparition des activités, puis construire des évolutions maîtrisées par les salarié·es.

5.5 Penser les filières, les dépendances et les territoires

Cela implique de raisonner à l'échelle réelle où se structurent les activités : celle des filières, des dépendances technologiques, des chaînes d'approvisionnement et des territoires. Une activité n'existe jamais isolément. Elle s'inscrit dans une organisation productive plus large, faite d'interdépendances entre sites, entreprises, sous-traitants et bassins de vie.

C'est à cette échelle qu'une politique industrielle de lutte doit être pensée. Défendre un site, c'est aussi défendre une place dans une chaîne d'activité, des savoir-faire collectifs et des équilibres territoriaux. Cette approche impose de dépasser une vision fragmentée des luttes pour mieux articuler les enjeux d'entreprise, de filière et de territoire, et renforcer la capacité d'intervention des travailleurs et travailleuses à tous ces niveaux.

5.6 Refuser le chauvinisme sans accepter les délocalisations

Notre refus du protectionnisme chauvin ne signifie en aucun cas l'acceptation des délocalisations. Défendre l'emploi ici ne peut pas consister à se réjouir de l'exploitation ailleurs, mais l'internationalisme n'a de sens que s'il s'oppose concrètement aux fermetures, aux transferts d'activité et à la concurrence entre travailleurs. Redonner de la fierté à nos métiers, à nos productions et à l'intelligence ouvrière qui les porte fait partie de cette bataille.

5.7 Du danger d'essentialiser un secteur d'activités

La situation vécue par les travailleurs de l'automobile illustre le danger potentiel qu'il y a à s'attaquer à un secteur en réclamant sans cesse une « reconversion ». Celle vers l'électrique, par exemple, en lieu et place du thermique, supprime de nombreux emplois. Au nom de l'écologie, les batteries ne sont pas moins polluantes — au contraire —, les véhicules sont encore plus chers et inaccessibles pour la majorité d'entre nous, tandis

que les marges du patronat augmentent. Même situation avec une partie du secteur automobile qui répond aujourd'hui, comme l'a fait l'Allemagne récemment, à une utilisation de son outil de production à des fins d'armement.

6. Renforcer nos pratiques syndicales face aux restructurations

6.1 Un besoin d'outillage, de préparation et d'anticipation

Pour être crédible, notre orientation doit se traduire dans nos pratiques. Les retours de terrain révèlent un besoin fort de préparation, d'anticipation et d'outillage. Ils montrent aussi que plusieurs syndicats se disent prêts à relayer davantage le débat ou à participer au chantier collectif. Il appartient donc à SUD Industrie de créer les conditions d'un véritable travail d'élaboration et d'appui.

6.2 Structurer un travail collectif sur la question industrielle

SUD Industrie décide de renforcer le travail collectif sur la réindustrialisation, l'emploi et les stratégies de lutte face aux suppressions de postes, aux fermetures et aux réorganisations. Ce travail devra permettre de mieux articuler l'expérience des équipes de terrain, les mandats de l'organisation, l'analyse des filières et l'élaboration de revendications nationales cohérentes.

6.3 Produire des outils et faire circuler les expériences

Ce chantier, piloté par le GT réindustrialisation, devra notamment produire des argumentaires syndicaux, des repères politiques, des outils de formation et des matériaux d'intervention permettant aux équipes de mieux affronter les restructurations. Il devra aussi favoriser la circulation des expériences entre syndicats, afin que les luttes menées ici ou là ne restent pas isolées et qu'elles puissent enrichir une orientation commune.

6.4 Anticiper les restructurations et construire le rapport de force en amont

SUD Industrie se donne pour tâche de mieux travailler la temporalité des conflits. Trop souvent, les équipes syndicales n'interviennent qu'au moment où la procédure est enclenchée, lorsque le calendrier est déjà verrouillé par la direction et que les marges de manœuvre sont réduites.

Or, la question de l'avenir des productions ne peut pas être posée sérieusement dans l'urgence d'un plan social ou d'une fermeture. À ce moment-là, la priorité légitime des salarié-es est de défendre leur emploi, leurs conditions de travail et leur activité telle qu'elle existe. C'est donc en amont, « à froid », dans la durée, que ces questions doivent être travaillées, débattues et appropriées collectivement.

Nous devons développer une véritable capacité d'anticipation syndicale : analyse des choix d'investissement, des réorganisations, des transferts d'activité, des logiques de sous-traitance, des projets immobiliers, des orientations stratégiques et des discours managériaux qui annoncent souvent les restructurations avant leur officialisation.

Pour cela, les outils existants doivent être pleinement utilisés et renforcés. L'accès à l'information économique, financière et industrielle est une condition centrale du rapport de force. L'utilisation stratégique de la BDESE, le droit à l'information des représentant-es du personnel, les expertises, les droits d'alerte et l'ensemble des prérogatives économiques du CSE doivent être systématisés, non comme des formalités, mais comme des instruments d'analyse, de dévoilement des stratégies patronales et de préparation de l'intervention collective.

6.5 Articuler lutte, médiatisation et autonomie syndicale

Nous devons mieux articuler action syndicale, expression publique et ancrage territorial. Une fermeture d'usine n'est pas une affaire privée entre une direction et ses salarié-es ; c'est une question sociale, territoriale et politique. Rendre visibles les luttes, les documenter, les raconter et les diffuser fait pleinement partie du rapport de force.

Il est nécessaire de s'approprier et renforcer nos propres outils d'expression et de médiatisation, puis de les diffuser en interne dans les syndicats auprès des adhérent-es, des militant-es et des sympathisant-es, avant de les mobiliser plus largement auprès des salarié-es. Des outils comme le bulletin national de SUD Industrie *Le Brasero* doivent être davantage connus, appropriés et utilisés comme instruments de clarification politique, de circulation des expériences et de consolidation d'une culture commune de lutte.

La bataille industrielle se joue aussi sur le terrain de l'information. Les directions cherchent à imposer leur récit : production sans avenir, nécessité économique, absence d'alternative. Face à cela, les organisations syndicales doivent mener une véritable bataille informationnelle, en s'appuyant sur leur connaissance du travail réel, en produisant leurs propres analyses et en investissant pleinement les espaces médiatiques.

6.6 Renforcer la formation et la capacité d'analyse

Le renforcement de notre capacité d'intervention passe également par la formation. Cela implique notamment de continuer à développer la formation économique des élu-es CSE et, plus largement, les formations permettant de mieux comprendre les restructurations, les stratégies patronales, les chaînes de sous-traitance, les logiques de groupe, les outils d'expertise et les leviers syndicaux.

Le travail mené par le secteur formation de SUD Industrie doit être souligné, valorisé et amplifié. La montée en compétence des équipes syndicales est une condition de la crédibilité de notre intervention, de notre capacité d'analyse et de notre aptitude à construire un rapport de force dans la durée. La formation doit donc permettre de transformer ces droits en instruments d'action, en articulant leur utilisation à la

mobilisation des salarié-es. Il ne s'agit pas seulement de comprendre les restructurations, mais d'être en capacité de les anticiper, de les contester et de construire des alternatives crédibles à partir du travail réel.

6.7 Travailler à l'unité sans relativiser le rôle premier du syndicat

Les apports extérieurs peuvent, dans certains cas, renforcer notre capacité d'analyse et d'intervention, notamment lorsqu'ils permettent d'éclairer les stratégies industrielles, les rapports de force économiques ou les enjeux de filière. Des espaces de réflexion ou de production d'analyse, comme le Cercle Maurice Cohen ou le Collectif Reconstruire, peuvent ainsi constituer des points d'appui utiles, y compris dans une perspective de compréhension des logiques de guerre économique et de désindustrialisation.

Mais le centre de gravité doit rester clair : le sujet politique premier, c'est le syndicat, parce qu'il organise les travailleurs et travailleuses sur leur lieu de travail. Ces apports extérieurs n'ont de sens que s'ils renforcent notre autonomie, notre capacité d'analyse et notre rapport de force, et non s'ils se substituent à l'intervention syndicale.

Les luttes pour l'emploi et l'industrie peuvent faire l'objet de tentatives d'instrumentalisation par des forces politiques qui cherchent à capter les colères sociales. SUD Industrie réaffirme que ces luttes s'inscrivent dans une tradition d'émancipation collective incompatible avec les logiques de division, de stigmatisation et de remise en cause des solidarités portées notamment par l'extrême droite, comme le rassemblement national (Ex-FN) ou celle des intégrismes religieux. Notre ligne, antiraciste et laïque, prend forme à travers notre solidarité de classe. Le syndicalisme doit rester indépendant, fidèle à ses principes, et capable de faire respecter ses cadres collectifs dans les mobilisations.

6.8 Réaffirmer le lien entre production, territoire et conflictualité

Le lien entre un territoire et ses outils de production doit également être davantage travaillé. Les luttes industrielles ne concernent pas seulement les murs de l'usine ; elles traversent des bassins de vie, des histoires locales, des équilibres sociaux, des mobilités quotidiennes, des attachements collectifs et des formes de mémoire ouvrière.

Comme nous l'avons récemment rappelé à propos de Belfort et de l'exemple Alstom/GE, l'ancrage territorial n'est pas un décor autour de la production : il en est une dimension centrale, à la fois matérielle, sociale et politique. Cela suppose aussi de réfléchir à la géographie des implantations, à ce qu'elles disent de l'insertion des lieux de travail dans la vie quotidienne, et des déplacements entre lieux de vie et lieux de production.

L'expérience des luttes industrielles montre d'ailleurs que l'ancrage territorial constitue un levier déterminant du rapport de force. Lorsqu'un site industriel structurant est menacé, ce ne sont pas seulement les salarié-es de l'entreprise qui sont concernés, mais l'ensemble d'un tissu économique, social et humain : sous-traitants, commerces, services, collectivités, habitants. Cette dimension territoriale doit être pleinement intégrée à notre stratégie syndicale. Elle permet de sortir le conflit du seul cadre de l'entreprise, de

le politiser et d'en faire un enjeu public. Elle constitue un point d'appui essentiel pour construire des mobilisations larges, renforcer la légitimité des luttes et imposer un rapport de force dépassant le huis clos patronal.

6.9 L'industrie au coeur du travail : entre liens interprofessionnels et méthodes de lutte

Enfin, SUD Industrie affirme que la question industrielle doit redevenir un terrain d'élaboration revendicative de premier plan dans notre organisation. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être présents dans les conflits, de manière défensive, sans porter une vision d'ensemble. Le mouvement syndical de lutte a besoin d'une politique industrielle propre, enracinée dans le point de vue du travail, étrangère aux compromis gestionnaires, capable d'articuler emploi, salaire, santé, démocratie ouvrière et utilité sociale.

Croire en notre capacité collective à mettre fin aux fermetures d'usines suppose également une radicalisation de nos méthodes de lutte, une confiance renouvelée dans notre intelligence collective et la volonté de mener cette bataille à la fois sur le terrain social et sur le terrain culturel.

7. Pour une campagne syndicale offensive sur l'industrie

7.1. Faire de la question industrielle une bataille nationale de SUD Industrie

Le congrès mandate le CASI et le GT réindustrialisation pour porter publiquement une campagne nationale sur l'emploi, les fermetures de sites, les licenciements, les restructurations et la réindustrialisation. Cette campagne devra s'appuyer sur les luttes concrètes, renforcer l'intervention des équipes syndicales, donner de la visibilité à nos analyses et permettre à l'organisation de porter une ligne claire sur la question industrielle.

7.2. Une campagne articulée à des revendications transitoires crédibles

Cette campagne devra être structurée autour de revendications transitoires capables d'articuler les batailles immédiates et une remise en cause plus générale du pouvoir patronal sur l'économie : interdiction des licenciements boursiers ; droit de veto des salarié-es et des CSE sur les suppressions d'emplois, les fermetures de sites et les grandes décisions économiques ; contrôle public et social des aides aux entreprises ; défense des savoir-faire ; maintien et création d'emplois stables ; amélioration des conditions de travail ; développement des liaisons d'activité ; défense des filières ; renforcement de la formation économique syndicale.

7.3. Une campagne conçue comme instrument de rapport de force

Cette campagne ne devra pas être une simple opération de communication, mais un appui aux équipes syndicales, un outil de clarification politique et un levier de développement pour l'organisation. Elle devra relier l'intervention nationale aux conflits d'entreprise, aux enjeux de filière, aux territoires, aux droits des CSE et à la bataille idéologique contre les récits patronaux de l'inéluctable.

7.4. Poser la question du pouvoir sur la production

À travers cette orientation, SUD Industrie réaffirme que les fermetures, délocalisations, restructurations et choix industriels absurdes ne sont pas des accidents, mais des choix de classe, mais le produit des logiques de propriété et de rentabilité du capital. C'est pourquoi la question du pouvoir sur la production doit être posée de manière centrale.

7.5. Pour une socialisation des moyens de production et une planification démocratique

SUD Industrie affirme que la question de la socialisation des moyens de production doit être portée comme un horizon stratégique. Il ne s'agit pas de substituer une gestion étatique ou technocratique au pouvoir patronal, mais de remettre en cause le monopole des directions et des actionnaires sur les décisions économiques, en construisant des formes de contrôle collectif fondées sur l'intervention des travailleurs et travailleuses. Cette perspective est inséparable d'une planification démocratique des productions, des investissements et des emplois, construite à partir des travailleurs, des filières, des territoires et des besoins sociaux, et non imposée d'en haut.

7.6. Une réindustrialisation de transformation sociale

La réindustrialisation que nous défendons ne consiste ni à restaurer l'ordre industriel ancien, ni à repeindre les politiques patronales aux couleurs du territoire, ni à accompagner une modernisation capitaliste prétendument plus efficace ou plus souveraine. Elle vise une transformation profonde des finalités de la production, de l'organisation du travail et du pouvoir dans l'entreprise, afin que les travailleurs et les travailleuses puissent reprendre prise sur ce qu'ils produisent, comment ils le produisent, et pour qui ils le produisent.

7.7. Défendre le travail comme activité humaine, sociale et collective

La politique industrielle que nous défendons suppose enfin de réaffirmer une évidence trop souvent effacée : sans industrie, il n'y a pas de production, et sans salarié-es, il n'y a pas d'industrie. Les discours qui présentent l'intelligence artificielle, la robotisation à outrance ou l'automatisation généralisée comme des solutions en elles-mêmes participent souvent d'une vision appauvrie du travail, réduit à un coût dont il faudrait se débarrasser. Pour nous, le travail est aussi un lieu de socialisation, de transmission, d'apprentissage, de conflictualité et de liberté. Notre horizon n'est pas l'évacuation pure et simple du travail humain, mais sa transformation émancipatrice.

7.8. L'industrie nous appartient

Le congrès appelle l'ensemble des syndicats de SUD Industrie à se saisir de cette orientation, à nourrir le débat, à partager leurs expériences, à construire des outils communs et à faire de la question industrielle non plus un sujet périphérique ou défensif, mais un terrain offensif de notre syndicalisme. Un point spécifique sera porté à chaque conseil syndical ordinaire de SUD Industrie afin d'en assurer le suivi et la mise en œuvre. Le congrès appelle l'ensemble des structures de Solidaires à se saisir de cette campagne, notamment au niveau des Solidaires locaux, pour porter ces positions et permettre notre développement à travers nos syndicats SUD Industrie territoriaux.

